



Pherecydes Pharma lance son introduction en bourse sur Euronext Growth® à Paris

- **Prix de l'Offre à Prix Ferme : 6,00 euros par action**
- **Taille de l'Offre : augmentation de capital d'environ 7 M€ pouvant être portée à un maximum d'environ 8 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension**
- **Période de l'Offre : du 20 janvier au 3 février 2021 pour l'Offre au public et pour le Placement Global**
- **Engagements de souscription pour un montant de 4,6 M€**
- **Titres éligibles aux réductions d'impôt (FCPI, PEA et PEA-PME)**

Nantes, le 20 janvier 2021 – 8h00 CET – Pherecydes Pharma (ci-après « Pherecydes » ou la « Société »), société de biotechnologie spécialisée dans la phagothérapie de précision destinée à traiter les infections bactériennes résistantes et/ou compliquées, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth® Paris (Code ISIN : **FR0011651694** / Mnémonique : **ALPHE**).

Pherecydes Pharma, à l'avant-garde du combat contre les infections bactériennes

La résistance aux antibiotiques est un problème de santé publique critique et planétaire responsable d'au moins 700 000 décès par an¹ qui pourrait, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (ci-après l'« OMS »), causer 10 millions de décès par an à horizon 2050². Pherecydes Pharma développe un portefeuille de phages, virus naturels tueurs de bactéries, ciblant 3 bactéries parmi les plus résistantes et dangereuses dont le Staphylocoque doré. Dans le cadre de traitements compassionnels en France, la Société a d'ores et déjà obtenu chez l'homme des résultats prometteurs pour ses phages, notamment dans les infections ostéo-articulaires.

La phagothérapie : une solution prometteuse pour traiter les infections résistantes

La phagothérapie, traitement des infections bactériennes résistantes par les phages, se profile comme une solution prometteuse au problème d'antibiorésistance. Les phages sont des virus naturels qui ciblent exclusivement des bactéries cibles et qui sont totalement inoffensifs pour les humains. Chaque phage cible une espèce bactérienne précise pour y injecter son ADN, s'y reproduire, puis détruire la bactérie en libérant de nouveaux phages et répliquer cette opération jusqu'à la disparition des bactéries.

¹ <https://amr-review.org/>

² Rapport de Jim O'Neill, 2016





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

La phagothérapie de précision de Pherecydes : une approche innovante de médecine personnalisée

L'approche innovante de Pherecydes permet de « screener » et caractériser de grandes quantités de phages pour n'en sélectionner que les plus performants sur des souches bactériennes d'intérêt. Les phages les plus efficaces sont ensuite isolés, caractérisés, testés puis produits dans des conditions contrôlées.

Un portefeuille de produits diversifié et protégé par des brevets internationaux

Pherecydes Pharma a sélectionné comme cibles prioritaires de ses phages trois bactéries considérées par l'OMS comme les plus dangereuses et notamment responsables d'infections graves :

- ***Staphylococcus aureus* (staphylocoque doré)**, que Pherecydes cible dans un premier temps dans deux indications, les infections ostéo-articulaires sur prothèses et l'infection de l'ulcère du pied diabétique ;
- ***Pseudomonas aeruginosa***, initialement dans la pneumonie associée à la ventilation et la pneumonie associée à la mucoviscidose ;
- ***Escherichia coli***, d'abord dans les infections urinaires compliquées avant d'autres indications.

Ces trois bactéries sont responsables à elles seules de plus des deux tiers des infections nosocomiales résistantes dans les pays industrialisés³ et représentent un coût de 5 Mds \$ en Europe et aux Etats-Unis⁴.

Pour protéger ses actifs, Pherecydes mène une politique de propriété intellectuelle volontariste qui couvre les phages, leurs variants et toutes les associations incluant au moins un (ou deux) de ses phages.

Pherecydes bénéficie de résultats prometteurs observés chez l'homme dans le cadre de traitements compassionnels

Pherecydes a pu appliquer avec succès son approche de phagothérapie de précision dans le cadre de traitements compassionnels sous la supervision de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM). A ce jour, 22 patients ont reçu des traitements avec les phages de Pherecydes au sein de centres hospitaliers français reconnus. Plus de 7 indications différentes ont été traitées avec les phages anti-*Staphylococcus aureus* et anti-*Pseudomonas aeruginosa*, dont une majorité d'infections ostéo-articulaires sur prothèse de hanche ou de genou. Les excellents résultats observés chez les patients traités dans ce cadre ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques et/ou présentations dans des congrès internationaux, la plus récente publication étant dans la revue scientifique *Frontiers in Medicine* en novembre dernier⁵.

Raisons de l'Offre et utilisation des fonds levés

Le produit net des fonds levés permettra à la Société de poursuivre les objectifs suivants :

1. **Développement clinique de son portefeuille de phages anti-*Staphylococcus aureus* ;**
2. **Développement préclinique et clinique de son portefeuille de phages anti-*Escherichia Coli* ;**

³ Opatowski M - Hospitalisations with infections related to antimicrobial-resistant bacteria from the French nationwide hospital discharge database, 2016

⁴ Hôpital et ville - CDC (Centers for disease Control and Prevention) – Antibiotic Resistance Threats in the US ; <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/surveillance-antimicrobial-resistance-Europe-2019.pdf>

⁵ <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmed.2020.570572/full>





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

3. **La mise à disposition des phages dans le cadre des ATU**, délivrées par l'ANSM pour permettre à certaines catégories de malades en France d'utiliser des médicaments n'ayant pas encore reçu une autorisation de mise sur le marché (AMM), **et le développement du Phagogramme**, qui permet de tester la sensibilité de la souche bactérienne d'un patient à plusieurs phages, pour augmenter la rapidité, la fiabilité, la reproductibilité et la sensibilité des tests réalisés

Intermédiaire financier



Chef de File et Teneur de Livre
Listing Sponsor

Modalités et conditions de l'offre

Structure de l'Offre

Conformément à la réglementation, le Document d'Information a été enregistré par Euronext en date du 20 janvier 2021 afin d'initier le projet de cotation des actions de la société Pherecydes Pharma sur le marché Euronext Growth à Paris (voir ci-après le calendrier indicatif de l'opération) sous la forme d'une augmentation de capital d'un maximum d'environ 8 M€ (en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension) comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une Offre à prix Ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou l'« OPF ») ;
- un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada et du Japon) (le « Placement Global »).

Nature et nombre des titres dont l'inscription est demandée et des titres offerts

Les titres de la Société dont l'inscription sur le marché Euronext Growth à Paris est demandée sont :

- l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 4.230.687 actions de 1 euro de valeur nominale chacune intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ;
- les 260.301 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune à émettre sur conversion des actions de préférence P1 à raison de 1 action de préférence P1 de 1 euro de valeur nominale chacune pour 1,1 action ordinaire nouvelle de 1 euro de valeur nominale (les « Actions Existantes Supplémentaires ») ;
- un maximum de 1.166.666 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.333.265 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (les « Actions Nouvelles »).





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Prix de souscription des Actions Nouvelles

6,00 euros par Action Offerte, prime d'émission incluse, à libérer intégralement en numéraire au moment de la souscription.

Produit de l'émission

Produit brut de l'Offre

Le montant du produit brut de l'émission des actions nouvelles est d'environ 7 M€, pouvant être porté à un montant d'environ 8 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).

Le montant du produit brut de l'émission des actions nouvelles est d'environ 5,25 M€ en cas de limitation du montant de l'émission à 75% du montant de l'émission initialement prévue (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).

Produit net de l'Offre

Le montant du produit net de l'émission des actions nouvelles est estimé à environ 6,2 M€, pouvant être porté à un montant d'environ 7,1 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).

Le montant du produit net de l'émission des actions nouvelles est estimé à environ 4,5 M€ en cas de limitation du montant de l'émission à 75% du montant de l'émission initialement prévue (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).

Clause d'Extension

En fonction de l'importance de la demande exprimée dans le cadre de l'Offre, le montant initial de l'Offre, pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté d'un nombre maximum de 166.599 Actions Nouvelles (la « Clause d'Extension »), soit environ 14,3% de la taille initiale de l'Offre.

Engagements de souscriptions

Engagements de souscriptions d'actionnaires de la Société

Elaia Partners s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 990.250 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.

Go Capital s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 713.000 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.

Fa Dièse s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 200.000 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

14 autres actionnaires de la Société se sont engagés inconditionnellement et irrévocablement à souscrire dans le cadre de l'émission pour un montant global total de 225.000 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'ils pourraient néanmoins être réduits dans le respect des principes d'allocation usuels.

L'ensemble des engagements de souscription des actionnaires de la Société représentent 2,1 M€ soit 30,4% de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre.

Engagements de souscriptions d'investisseurs tiers

Alpha Blue Ocean s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 2,5 M€ en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.

Ainsi, l'ensemble des engagements de souscription provenant des actionnaires de la Société et d'investisseurs tiers représentent 4,6 M€ soit 66,1% de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre.

Engagement d'abstention de la Société

Pendant une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le Document d'Information.

Engagement de conservation des actionnaires

Les actionnaires de la Société, représentant au global 100 % du capital de la Société, ont souscrit, sous réserve de certaines exceptions, un engagement de conservation d'une période de 12 mois à compter de la date du règlement-livraison de l'Offre.

Calendrier indicatif de l'opération

19/01/2021	<ul style="list-style-type: none">• Directoire décidant des modalités de l'opération
20/01/2021	<ul style="list-style-type: none">• Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre• Avis d'Euronext Paris relatif à l'ouverture de l'OPF et mise en ligne du Document d'Information comprenant les modalités de l'opération• Ouverture de l'OPF et du PG
03/02/2021	<ul style="list-style-type: none">• Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet• Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)
04/02/2021	<ul style="list-style-type: none">• Diffusion du communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions• Nouvelles et le résultat de l'Offre• Avis d'Euronext Paris relatif au résultat de l'Offre
08/02/2021	<ul style="list-style-type: none">• Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global
09/02/2021	<ul style="list-style-type: none">• Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth à Paris





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Éligibilité de l'offre au PEA et PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante

Pherecydes Pharma annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D. 221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions Pherecydes Pharma peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Pherecydes Pharma est par ailleurs qualifiée d'Entreprise innovante par Bpifrance.

Mise à disposition du document d'information et facteurs de risques

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais, sur simple demande, au siège social de la Société, 22 boulevard Benoni Goullin, 44200 Nantes, ainsi qu'en version électronique sur le site d'Euronext (www.euronext.com) et sur celui de la Société (www.pherecydes-pharma.com).

L'attention du public est attirée sur le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Information ainsi que sur le chapitre 20 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la deuxième partie du Document d'Information.

Retrouvez toutes les informations relatives au projet d'introduction en bourse de Pherecydes Pharma sur www.pherecydes-finance.com

A propos de Pherecydes Pharma

Créée en 2006, Pherecydes Pharma est une société de biotechnologie qui développe des traitements contre les infections bactériennes résistantes, responsables de nombreuses infections graves. La société a mis au point une approche innovante, la phagothérapie de précision, basée sur l'utilisation de phages, virus naturels tueurs de bactéries. Pherecydes Pharma développe un portefeuille de phages ciblant 3 bactéries parmi les plus résistantes et dangereuses qui représentent à elles seules plus de deux tiers des infections nosocomiales résistantes : *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli* et *Pseudomonas aeruginosa*. Le concept de phagothérapie de précision a été appliqué avec succès chez 22 patients dans le cadre de traitements compassionnels, sous la supervision de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM). Pherecydes Pharma, dont le siège social est à Nantes, s'appuie sur une équipe de 21 experts issus de l'industrie pharmaceutique, des biotechnologies et de la recherche académique.

Pour plus d'informations, www.pherecydes-pharma.com

Contacts

Pherecydes Pharma

Philippe Rousseau
Directeur Financier
investors@pherecydes-pharma.com

NewCap

Dusan Oresansky
Relations investisseurs
pherecydes@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 92

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
pherecydes@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 98





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission d'actions par Pherecydes Pharma ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise, ni ne sera entreprise, en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription d'actions Pherecydes Pharma peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Pherecydes Pharma n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Pherecydes Pharma. En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), toute offre dont le montant total est inférieur à 8.000.000 euros ne donne pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF.

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).*

*Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié, (l'« **Ordonnance** »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application, de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une Personne Concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document.*

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la Directive Prospectus autres que la France (les « Etats Membres »), notamment la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, les actions de la Société peuvent être offertes dans le cas d'un placement privé dans les États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus, (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis dans le Règlement Prospectus) par Etat membre, sous réserve du consentement préalable des établissements chargés du placement ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par la Société d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requiert la publication par la Société ou les établissements chargés du placement d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus. Pour les besoins du présent paragraphe, (a) la notion d'« offre au public » dans tout État Membre signifie la communication sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les actions à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider ou non d'acheter ou de souscrire ces actions, telle qu'éventuellement modifiée par l'État Membre par toute mesure de transposition de la Directive Prospectus et (b) le terme « Directive Prospectus » signifie la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée, y compris par les dispositions de la Directive Prospectus Modificative, dès lors qu'elle aura été transposée dans l'État Membre) et inclut toute mesure de transposition de cette Directive dans chaque État Membre.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Pherecydes Pharma ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription d'actions nouvelles ou de droits préférentiels de souscription de la Société aux Etats-



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Unis. Les actions Pherecydes Pharma ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Pherecydes Pharma n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Pherecydes Pharma dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue français et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Résumé du Document d'Information

Avertissement	
Avertissement	<i>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Document d'Information. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'Information par l'investisseur.</i>
Émetteur	
Dénomination sociale et nom commercial	Pherecydes Pharma (la « Société » ou l'« Emetteur »).
Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine	Pherecydes Pharma est une société anonyme à conseil de surveillance et directoire soumise au droit français, dont le siège social est situé au 22 boulevard Benoni Goullin, 44200 Nantes.
Nature des opérations et principales activités	<p>Créée en 2006, Pherecydes Pharma est une société française de biotechnologie spécialisée dans le traitement des infections bactériennes grâce à des virus naturels, les bactériophages (ou phages).</p> <p>Les traitements antibactériens développés par Pherecydes reposent donc sur l'utilisation de virus bactériophages naturels (les phages) permettant de lutter contre les infections bactériennes chez l'Homme, notamment contre les bactéries résistantes aux antibiotiques. Les phages sont des virus qui infectent exclusivement les bactéries et qui sont donc inoffensifs pour les humains, les animaux, les poissons, les plantes, etc.</p> <p>Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la résistance aux antibiotiques représente une des principales priorités pour la santé mondiale⁶. Selon des études⁷, au moins 700 000 personnes en meurent chaque année et le nombre de décès pourrait être de 10 millions de morts par an d'ici 2050 si rien n'est fait, un niveau supérieur au nombre de décès liés aux cancers.</p> <p>La Société a sélectionné comme cibles prioritaires trois bactéries retenues par l'OMS dans la liste des bactéries les plus dangereuses: Staphylococcus aureus (staphylocoque doré), Escherichia coli, et Pseudomonas aeruginosa. Les infections bactériennes dont elles sont responsables représentent à elles seules près de deux tiers⁸ des infections nosocomiales des pays industrialisés.</p> <p>A ce jour, 22 patients ont reçu des traitements anti-infectieux basés sur les bactériophages de Pherecydes, dans le cadre d'usages compassionnels réalisés dans des hôpitaux français sous la supervision de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament).</p> <p>Pherecydes Pharma a déposé 4 brevets couvrant ses sélections de phages ainsi que leur variante sur un écart défini (variation de leur génome). Certains de ces brevets ont déjà été accordés en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.</p>

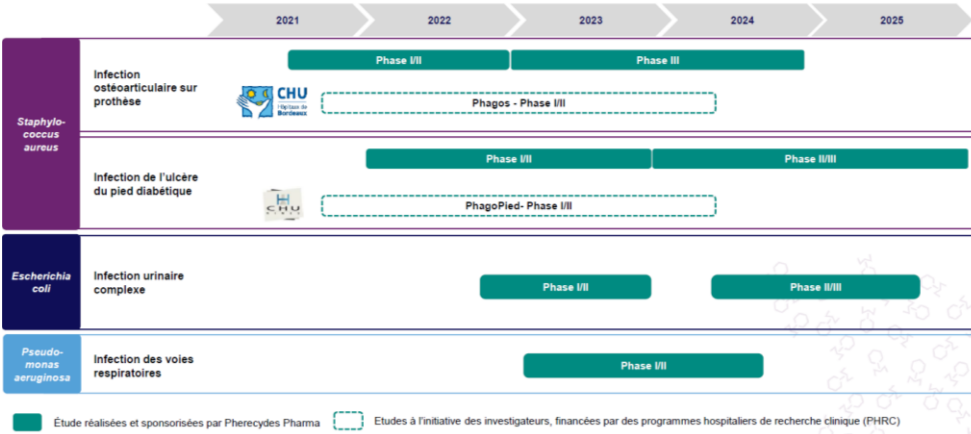
⁶ <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/antibiotic-resistance>

⁷ <https://amr-review.org/>

⁸ Selon l'étude d'Opatowski M. sur les infections aux bactéries résistantes dans les hôpitaux en France



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

	<p>Le portefeuille de Pherecydes est constitué d'actifs précliniques pour lesquels les premières phases cliniques devraient démarrer en 2021 (phase I/II).</p>
<p>Axes de développement de la société</p>	<p>Une petite dizaine d'entreprises travaillent sur la phagothérapie en santé humaine dans le monde avec pour la plupart des démarrages récents ou proches d'essais cliniques (phase I). Pherecydes ambitionne d'être une des premières biotechnologies à enregistrer un médicament dans cette nouvelle classe thérapeutique pour les indications visées.</p> <p>En vue de son développement, la Société a identifié les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement clinique de ses phages : le portefeuille de Pherecydes est constitué d'actifs pour lesquels les premières phases cliniques devraient démarrer en 2021, avec une première mise sur le marché attendue en 2025 dans le domaine des infections ostéoarticulaires sur prothèse (IOA) (cf. schéma en bas de page). - Mise à disposition de ses phages en France via des ATU : Pherecydes prévoit à plus court terme une étape importante avec la mise à disposition des phages anti-<i>S. aureus</i> et anti-<i>P. aeruginosa</i> à compter du second semestre 2021, dans le cadre d'ATU. Cette mise à disposition peut faire l'objet de facturation et donc générer un chiffre d'affaires. <p>Développement de la phagothérapie de précision à grande échelle : en particulier avec l'évolution de l'outil « Phagogramme » utilisé pour tester la sensibilité de la souche bactérienne aux phages de la Société. En parallèle, la Société a initié des discussions avec plusieurs acteurs du secteur sur le « <i>scale-up</i> » de son process de production de phages selon les normes de qualité GMP/BPF pour préparer le déploiement de sa phagothérapie à plus grande échelle.</p> <p>Le programme de développement clinique du portefeuille de Pherecydes Pharma est synthétisé ci-dessous :</p> 
<p>Description de l'émetteur</p>	<p>A la date du présent Document d'Information, la Société n'a aucune filiale ou participation.</p>





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Actionnariat

Le tableau ci-après présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société :

Actionnaires	Actions ordinaires	Actions de préférence AP1	Nombre total d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital et des droits de vote
Membres du directoire ⁽¹⁾	30 704	-	30 704	0,73%
ACE Management	1 010 820	339 768	1 350 588	31,92%
Omnes Capital	-	362 870	362 870	8,58%
Elaia Capital	144 927	731 888	876 815	20,73%
Go Capital	-	564 208	564 208	13,34%
Participations Besançon	207 040	33 436	240 476	5,68%
Pool GR ⁽²⁾	23 413	299 502	322 915	7,63%
Autres actionnaires	210 656	271 455	482 111	11,40%
Total	1 627 560	2 603 127	4 230 687	100,00%

(1) La participation des membres du directoire et des membres du conseil de surveillance est détaillée aux chapitres 11 et 12 du Document d'Information.

(2) Le groupe « Pool GR » est composé d'actionnaires individuels personnes morales ou physiques ayant conclu entre elles une convention d'action de concert qui a été portée à la connaissance de la Société. Monsieur Guy Rigaud, membre du conseil de surveillance de la Société appartient à ce groupe.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 24 décembre 2020 a décidé, sous condition suspensive de l'admission et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, de la conversion des actions de préférence P1 en actions ordinaires nouvelles à raison de 1 action de préférence P1 de 1 euro de valeur nominale chacune pour 1,1 action ordinaire nouvelle de 1 euro de valeur nominale, étant précisé que le nombre total d'actions ordinaires remises à chaque titulaire d'actions de préférence par application de cette parité d'échange sera arrondi au nombre entier inférieur. En conséquence, à la date d'admission et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, les actions de préférence P1 seront automatiquement converties en actions ordinaires et cette conversion donnera lieu à la création de 260.301 actions ordinaires nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune soit une augmentation de capital de 260.301 euros et la contrepartie de l'augmentation de capital sera imputée sur le compte « Prime d'émission ».

A la connaissance de la Société et à l'exception du pacte conclu entre les actionnaires de la Société en date du 22 décembre 2017, ayant fait l'objet d'un avenant n° 1 en date du 28 octobre 2019 et d'un avenant n° 2 avec effet en date du 30 Décembre 2020 (ci-après ensemble le « Pacte »), il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société. Il est précisé que le Pacte sera automatiquement résilié à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris.





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Informations financières sélectionnées	(en euros)	Semestre clos le 30-juin-20	Semestre clos le 30-juin-19	Exercice clos le 31-déc-19 (données auditées)	Exercice clos le 31-déc-18 (données auditées)
	Chiffre d'affaires	-	-	-	-
Produits d'exploitation	422 132	1 286 984	2 327 798	92 663	
Résultat d'exploitation	(2 145 597)	(1 230 416)	(2 691 051)	(3 211 559)	
Résultat financier	(263)	(911)	(1 625)	(3 461)	
Résultat net	(1 526 696)	(530 065)	(1 221 868)	(2 419 726)	
Données auditées (en euros)	30-juin-20	30-juin-19	31-déc-19	31-déc-18	
Actif immobilisé	3 815 792	n.a	3 477 647	889 307	
Capitaux propres	4 368 783	n.a	4 136 451	3 387 649	
Emprunt et dettes financières	127	n.a	1 198 184	811 879	
Trésorerie	1 820 951	n.a	1 753 623	4 214 035	
Trésorerie nette	1 820 824	n.a	555 439	3 402 156	

Compte tenu de son stade de développement, Pherecydes Pharma ne dégage pas de chiffre d'affaires.

La situation des capitaux propres et de l'endettement financier net de la Société établie au 30 novembre 2020 est présentée ci-après :

Capitaux propres et endettement financier – Données en milliers d'euros – Non auditées	30.11.2020
Total des dettes financières courantes :	0
Faisant l'objet de garanties	0
Faisant l'objet de nantissements	0
Sans garanties, cautions ou nantissements	0
Total des dettes financières non courantes :	400
Faisant l'objet de garanties	0
Faisant l'objet de nantissements	0
Sans garanties, cautions ou nantissements	400
Capitaux propres hors résultat de la période du 01.07.2020 - 30.11.2020 ⁽¹⁾ :	4 369
Capital Social	3 794
Primes	518
Réserves légales	0



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

	Subventions d'investissement ⁽ⁱⁱ⁾	740
	Autres réserves (y compris report à nouveau)	(684)
	Total	4 769
	<small>(i) Les capitaux propres présentés sont ceux issus des états financiers de la Société au 30 juin 2020.</small>	
	<small>(ii) Les subventions d'investissement ne sont pas mouvementées afin de ne pas impacter le résultat de la période du 1er juillet au 30 novembre 2020.</small>	
	Endettement financier net – Données en milliers d'euros – Non auditées	30.11.2020
	(A) Trésorerie	659
	(B) Équivalents de trésorerie	0
	(C) Titres de placement	0
	(D) Liquidités (A) + (B) + (C)	659
	(E) Créances financières à court terme	0
	(F) Dettes bancaires à court terme	0
	(G) Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	0
	(H) Autres dettes financières à court terme	0
	(I) Dettes financières à court terme (F) + (G) + (H)	0
	(J) Endettement financier net à court terme (I) - (E) - (D)	(659)
	(K) Emprunts bancaires à plus d'un an	0
	(L) Obligations émises	0
	(M) Autres emprunts à plus d'1 an	400
	(N) Endettement financier net à moyen et long terme (K) + (L) + (M)	400
	(O) Endettement financier net (J) + (N)	-259
	<small>Notes : la Société bénéficie également d'avances conditionnées accordées par BPI France classées en Autres fonds propres dans les comptes de la Société. Ces avances conditionnées s'élèvent à 767 K€ au 30 novembre 2020. Il convient de noter par ailleurs, que postérieurement au 30 novembre 2020, qu'une opération de refinancement « bridge » a été réalisée en décembre 2020 avec certains actionnaires historiques par exercice des BSA Tranche 2 pour un montant de 1.518 K€</small>	
Informations pro forma	Néant	
Prévision de bénéfice	Néant	
Fonds de roulement net	<p>A la date du Document d'Information, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des douze prochains mois.</p> <p>La trésorerie de la Société, qui s'établissait à 659 K euros au 30 novembre 2020 et qui a été renforcée en décembre 2020 via une opération de refinancement « bridge » d'un montant de 1,5 million d'euros réalisée avec certains actionnaires, permettra à la Société de poursuivre ses activités jusqu'au deuxième trimestre 2021.</p>	



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

	<p>La Société estime qu'environ 3,5 millions d'euros seront nécessaires pour couvrir ses besoins de liquidité au cours des douze prochains mois à compter de la date du document d'information.</p> <p>L'introduction en bourse constitue la solution privilégiée par la Société pour obtenir les financements nécessaires à son développement au regard de sa situation de trésorerie.</p> <p>La Société considère que le produit net des fonds levés dans le cadre de l'émission des Actions Nouvelles (6,1 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) permettra à la Société d'avoir un fonds de roulement net suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du document d'information (même en cas d'émission à 75% du montant de l'émission initialement prévue).</p>
--	--

Valeurs mobilières	
Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou inscrites aux négociations	<p>L'offre de titres de la Société objet du présent document (l' « Offre ») porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un nombre maximum de 1.166.666 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public, pouvant être porté à un nombre maximum de 1.333.265 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles »). <p>Les actions dont l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth est demandée sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 4.230.687 actions de 1 euro chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes »),- Les 260.301 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune à émettre sur conversion des actions de préférence P1 à raison de 1 action de préférence P1 de 1 euro de valeur nominale chacune pour 1,1 action ordinaire nouvelle de 1 euro de valeur nominale (les « Actions Existantes Supplémentaires »),- Un maximum de 1.333.265 actions à émettre dans le cadre de l'Offre. <p>Libellé pour les actions : PHERECYDES PHARMA</p> <p>Code ISIN : FR0011651694</p> <p>Mnémonique : ALPHE</p> <p>ICB Classification : 20103010, Biotechnologie</p> <p>Lieu de cotation : Euronext Growth Paris – Compartiment « Offre au public »</p> <p>LEI : 894500LYT3UUN58X3I68.</p>





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Devise d'émission	Euro
Nombre d'actions émises/ Valeur nominale des actions	Dans le cadre de l'Offre, la Société émettra : <ul style="list-style-type: none">- un nombre maximum de 1.166.666 Actions Nouvelles, pouvant être porté à un nombre maximum de 1.333.265 Actions Nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension. Valeur nominale par action : 1,00 €
Droits attachés aux actions	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions de la Société sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">- droit à dividendes ;- droit de vote ;- droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ;- droit de participation à tout excédent en cas de liquidation ;- droit d'information des actionnaires.
Restriction imposée à la libre négociabilité des actions	Néant
Existence d'une demande d'admission à la négociation	L'inscription de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché Euronext Growth à Paris, un Système Multilatéral de Négociation Organisé (SMNO) par Euronext Paris S.A. Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis d'Euronext diffusé le 20 janvier 2021 selon le calendrier indicatif. La première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth devrait avoir lieu le 4 février 2021. Les négociations devraient débuter au cours de la séance de bourse du 9 février 2021.
Politique de dividendes	Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices et, à ce stade, la Société ne prévoit pas de verser de dividendes.

Risques

Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	Un investissement dans les titres Pherecydes Pharma comprend de nombreux risques et incertitudes liés aux activités de la Société pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment : Risques liés à l'activité de la Société : <ul style="list-style-type: none">- Risques liés à la réalisation d'essais cliniques : le développement et la mise au point d'un portefeuille de phages efficaces contre les maladies est un processus long et onéreux dont l'issue est incertaine.- Risques liés à la mise sur le marché des produits : la Société pourrait ne jamais parvenir à atteindre un degré de satisfaction suffisant des
--	--



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

instances de régulations française, européenne et américaine et ne pas parvenir à obtenir une autorisation de mise sur le marché (« AMM »).

- **Risques liés aux traitements compassionnels** : même si les traitements sont réalisés dans des cas de dernier recours, il n'est pas à exclure que l'administration des phages de la Société puisse être associée à la détérioration de l'état du patient ou même sa mort.
- **Risque sur le portefeuille de phages** : du fait de la spécificité des phages, le choix des cibles bactériennes est crucial.

Risques relatifs au marché sur lequel intervient la Société

- **Risques sur les prestataires, les fournisseurs et les clients** : la Société dépend principalement d'un prestataire extérieur pour la production « BPF » (Bonnes Pratiques de Fabrication) de ses phages.
- **Risques liés aux évolutions technologiques** : l'exploitation des domaines d'expertise de la Société est largement tributaire de technologies clés que la Société doit soigneusement identifier et maîtriser pour maintenir son avantage concurrentiel.

Risques réglementaires et juridiques

- **Risques liés à la réglementation et à son évolution** : la Société exerce son activité dans un marché fortement réglementé et ce cadre réglementaire pourrait se renforcer dans les marchés clés de la Société, notamment aux Etats-Unis et en Europe.
- **Risques liés aux audits réglementaires** : l'organisme notifié et/ou l'autorité réglementaire compétente telle que l'ANSM, l'EMA, la FDA et toute autorité compétente procèdent périodiquement à des audits, notamment dans le cadre du marquage CE, de l'accord de la FDA ou de toutes autres autorisations de mise sur le marché.

Risques liés à l'organisation et à la stratégie

- **Risques liés à la mise en œuvre du plan stratégique** : si la Société et/ou l'un de ses partenaires commerciaux réussissent à obtenir une AMM leur permettant de commercialiser les produits et traitements développés par la Société, il pourrait néanmoins leur falloir du temps pour gagner l'adhésion de la communauté médicale, des prescripteurs de soins et des tiers payants. Il est possible également que la Société ne parvienne pas à conclure de partenariat à des conditions économiquement raisonnables.
- **Risques liés aux ressources humaines** : le succès actuel et futur de la Société dépend largement du travail ainsi que de l'expertise de ses cadres dirigeants et de son personnel clé.
- **Risques liés au financement de la croissance de la Société** : l'échec de la Société à trouver de nouvelles sources de financement pour financer sa croissance porterait atteinte de manière significative à sa capacité à poursuivre le développement de ses programmes de recherche et de test.

Risques financiers

- **Risque de liquidité** : d'importantes dépenses liées à la recherche et au développement des produits de la Société et à l'obtention des différentes autorisations réglementaires en vue de la commercialisation de ces





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

	<p>derniers ont été engagées, ce qui a généré jusqu'à ce jour des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles.</p> <p>Risques liés au besoin de financement : si la Société n'arrivait pas à obtenir des moyens de financement adéquats, cela pourrait retarder, réduire ou supprimer le nombre ou l'étendue de ses projets, ou la contraindre à accorder des licences sur ses technologies à des partenaires ou à des tiers ou à conclure des accords de partenariat à des conditions moins favorables que ceux qu'elle aurait pu obtenir dans un contexte différent.</p> <p>Risques liés à la COVID 19</p> <p>L'impact de la COVID 19 et des mesures sanitaires adoptées par les Etats et par la société civile pourraient être source de dysfonctionnements dans la chaîne d'approvisionnement et d'expédition dont dépend la Société, de manque de visibilité auprès de la communauté scientifique du fait de l'annulation de rencontres internationales, de désorganisation des sites cliniques participant à ses études cliniques, de retard ou d'impossibilité de produire ses candidats-bactériophages, voire de fermeture temporaire des établissements.</p>
<p>Principaux risques propres aux actions nouvelles</p>	<p>Les principaux facteurs de risques liés à l'Offre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les actions de la Société n' ont jamais été négociées sur un marché organisé et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer ;- Le cours des actions de la Société est susceptible d' être affecté par une volatilité importante ;- La cession d' un nombre important d' actions de la Société pourrait avoir un impact significatif sur le cours de bourse des actions de la Société ;- Si les souscriptions reçues n' atteignent pas trois-quarts (75%) de l'augmentation de capital, l' Offre serait annulée et les ordres de souscription deviendraient caducs. Il est précisé que l' Offre ne fera pas l' objet d' une garantie de bonne fin au sens de l' article L.225-145 du Code de commerce ;- La Société n'entend pas adopter une politique de versement de dividendes réguliers compte tenu de son stade de développement ;- L'exercice des instruments existants donnant accès au capital, ainsi que toutes attributions ou émissions nouvelles entraîneraient une dilution pour les actionnaires ;- Toute augmentation de capital future par la Société pourrait avoir un effet négatif sur le cours de bourse de la Société ;- Les actions de la Société n'étant pas admis à la cotation sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas de garanties associées aux marchés réglementés. <p>De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le prix de marché des actions de la Société.</p>



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Offre									
<p>Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</p>	<p>Produit brut de l'Offre</p> <p>A titre indicatif, un montant d'environ 7,0 M€ pouvant être porté à un montant d'environ 8,0 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).</p> <p>A titre indicatif, un montant d'environ 5,25 M€, en cas de limitation du montant de l'émission à 75% du montant de l'émission initialement prévue (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).</p> <p>En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'Offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient 75 % du montant de l'émission initialement prévue. Ainsi, si les trois-quarts (75 %) de l'augmentation de capital n'étaient pas réalisés, l'Offre serait annulée et les ordres seraient caducs.</p> <p>Produit net de l'Offre</p> <p>A titre indicatif, un montant d'environ 6,2 M€, pouvant être porté à un montant d'environ 7,1 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).</p> <p>A titre indicatif, un montant d'environ 4,5 M€, en cas de limitation du montant de l'émission à 75 % du montant de l'émission initialement prévue (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).</p> <p>Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 850 K€, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension, et à environ 910 K€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle).</p>								
<p>Raison de l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</p>	<p>Le produit net des fonds levés dans le cadre de l'émission des Actions Nouvelles (6,1 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) permettra à la Société de poursuivre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement clinique de son portefeuille de phages anti-<i>Staphylococcus aureus</i> ; - Développement préclinique et clinique de son portefeuille de phages anti-<i>Escherichia Coli</i> ; - La mise à disposition des phages dans le cadre des ATU et le développement du Phagogramme. <p>Pour atteindre ces objectifs, Pherecydes envisage d' allouer le produit de l'augmentation de capital issue de l' Offre de la manière suivante :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="background-color: #cccccc;">Utilisations envisagées</th> <th colspan="2" style="background-color: #cccccc;">Fonds levés</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #cccccc;">75 %</th> <th style="background-color: #cccccc;">100 % ou 115 %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Utilisations envisagées	Fonds levés		75 %	100 % ou 115 %			
Utilisations envisagées	Fonds levés								
	75 %	100 % ou 115 %							





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

		Développement clinique des phages anti- <i>Staphylococcus aureus</i>	60 %	50 %	
		Développement préclinique et clinique de son portefeuille de phages anti- <i>Escherichia Coli</i>	10 %	25 %	
		Mise à disposition des phages dans le cadre des ATU et le développement du Phagogramme	30 %	25 %	
Modalités et conditions de l'offre	Nature et nombre des titres dont l'inscription est demandée et des titres offerts Les titres de la Société dont l'inscription sur le marché Euronext Growth à Paris est demandée sont : <ul style="list-style-type: none">- L'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 4.230.687 actions de 1 euro de valeur nominale chacune intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ;- Les 260.301 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune à émettre sur conversion des actions de préférence P1 à raison de 1 action de préférence P1 de 1 euro de valeur nominale chacune pour 1,1 action ordinaire nouvelle de 1 euro de valeur nominale (les « Actions Existantes Supplémentaires ») ;- Un maximum de 1.166.666 Actions Nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.333.265 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension tel que ce terme est défini ci-après. Les Actions Nouvelles sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie. Elles seront assimilables, dès leur émission, aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante. Prix de souscription des Actions Nouvelles 6,00 euros par Action Nouvelle (1 euro de valeur nominale unitaire et 5 euros de prime d'émission unitaire), à libérer intégralement en numéraire au moment de la souscription. Clause d'Extension En fonction de l'importance de la demande exprimée dans le cadre de l'Offre, le montant initial de l'Offre, pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté d'un nombre maximum de 166.599 Actions Nouvelles (la « Clause d'Extension »), soit 14,3% de la taille initiale de l'Offre. Option de Surallocation Néant				



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Structure de l'Offre

La diffusion des Actions Nouvelles sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ferme** » ou l'« **OPF** »), étant précisé que :
 - les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions) ;
 - les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada et du Japon) (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'Actions Nouvelles allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes avant exercice éventuel de la Clause d'Extension.

Révocation des ordres

Les ordres de souscription passés par les particuliers et reçus par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF (le 3 février 2021 à 20h (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.

Date de jouissance

Jouissance courante.

Garantie

Néant

Calendrier indicatif

05/01/2021	Diffusion du communiqué de presse annonçant la mise à disposition du Document d'Information (première partie uniquement) Publication du Document d'Information (première partie uniquement)
12/01/2021	Conseil d'Euronext validant le projet d'admission sur Euronext Growth à Paris
19/01/2021	Directoire décidant des modalités de l'opération



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

20/01/2021	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre Lancement du site internet « bourse » Avis d'Euronext Paris relatif à l'ouverture de l'OPF et mise en ligne du Document d'Information comprenant les modalités de l'opération (résumé et deuxième partie) Ouverture de l'OPF et du PG
03/02/2021	Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)
04/02/2021	Diffusion du communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre Avis d'Euronext Paris relatif au résultat de l'Offre
08/02/2021	Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global
09/02/2021	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth à Paris

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 3 février 2021 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par le Chef de File et Teneur de Livre au plus tard le 3 février 2021 à 17 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Chef de File et Teneur de Livre

Portzamparc (Groupe BNP Paribas)
1, boulevard Hausmann, 75009 Paris

Listing Sponsor

Portzamparc (Groupe BNP Paribas)
1, boulevard Hausmann, 75009 Paris

Service financier et dépositaire

CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-les-Moulineaux

Engagements de souscriptions d'actionnaires de la Société

Elaia Partners s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 990.250 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.

Go Capital s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 713.000 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

	<p>Fa Dièse s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 200.000 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.</p> <p>14 autres actionnaires de la Société se sont engagés inconditionnellement et irrévocablement à souscrire dans le cadre de l'émission pour un montant global total de 225.000 euros en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'ils pourraient néanmoins être réduits dans le respect des principes d'allocation usuels.</p> <p>L'ensemble des engagements de souscription des actionnaires de la Société représentent 2,1 M€ soit 30,4 % de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre.</p> <p>Engagements de souscriptions d'investisseurs tiers</p> <p>Alpha Blue Ocean s'est engagé inconditionnellement et irrévocablement à placer un ordre de souscription dans le cadre de l'émission pour un montant total de 2,5 M€ en numéraire ayant vocation à être servi intégralement si la demande le permet, étant précisé qu'il pourrait néanmoins être réduit dans le respect des principes d'allocation usuels.</p> <p>En globalité, l'ensemble des engagements de souscription provenant des actionnaires de la Société et d'investisseurs tiers représentent 4,6 M€ soit 66,1 % de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre.</p> <p>La libération des souscriptions au titre des engagements de souscription précités sera effectuée intégralement en numéraire.</p> <p>Stabilisation</p> <p>Néant</p>
<p>Intérêts y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'émission/ l'Offre</p>	<p>Le Chef de File et Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p>
<p>Nom de la personne ou entité offrant de vendre des valeurs mobilières et conventions de blocage</p>	<p>Personnes ou entités souhaitant vendre des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société</p> <p>Sans objet.</p> <p>Engagement d'abstention de la Société :</p> <p>Pendant une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le Document d'Information.</p> <p>Engagement de conservation des actionnaires :</p>



NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

	<p>Les actionnaires de la Société, représentant au global 100 % du capital de la Société, ont souscrit, sous réserve de certaines exceptions, un engagement de conservation d'une période de 12 mois à compter de la date du règlement-livraison de l'Offre.</p>																																																																																																																																																																																																																																																																																				
<p>Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre</p>	<p>Incidence de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote</p> <p>Sur la base du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Document d'Information, augmenté du nombre d'actions ordinaire à émettre au moment de l'Offre sur conversion des actions de préférence P1, soit un nombre d'actions total de 4.490.988, et du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle, la répartition du capital s'établirait comme suit :</p> <p>Avant et après l'Offre souscrite à 100% (bases non diluée et diluée) :</p> <table border="1" data-bbox="427 719 1385 1021"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires (base non diluée)</th> <th colspan="2">Avant émission des actions nouvelles</th> <th colspan="2">Après Offre souscrite à 100 %</th> </tr> <tr> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Membres du directoire</td><td>30 704</td><td>0,68%</td><td>30 704</td><td>0,54%</td></tr> <tr><td>Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>-</td><td>0,00%</td></tr> <tr><td>Salariés</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>-</td><td>0,00%</td></tr> <tr><td>ACE Management</td><td>1 384 564</td><td>30,83%</td><td>1 384 564</td><td>24,47%</td></tr> <tr><td>Omnes Capital</td><td>399 155</td><td>8,89%</td><td>399 155</td><td>7,06%</td></tr> <tr><td>Elaia Capital</td><td>950 003</td><td>21,15%</td><td>1 115 044</td><td>19,71%</td></tr> <tr><td>Go Capital</td><td>620 628</td><td>13,82%</td><td>739 461</td><td>13,07%</td></tr> <tr><td>Participations Besançon</td><td>243 819</td><td>5,43%</td><td>243 819</td><td>4,31%</td></tr> <tr><td>Pool Guy Rigaud</td><td>352 859</td><td>7,86%</td><td>390 359</td><td>6,90%</td></tr> <tr><td>Autres actionnaires</td><td>509 256</td><td>11,34%</td><td>542 589</td><td>9,59%</td></tr> <tr><td>Flottant</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>811 959</td><td>14,35%</td></tr> <tr><td>Total</td><td>4 490 988</td><td>100,00%</td><td>5 657 654</td><td>100,00%</td></tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="427 1043 1385 1308"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires (base diluée)</th> <th colspan="2">Avant émission des actions nouvelles</th> <th colspan="2">Après Offre souscrite à 100 %</th> </tr> <tr> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Membres du directoire</td><td>189 162</td><td>3,89%</td><td>189 162</td><td>3,13%</td></tr> <tr><td>Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)</td><td>130 000</td><td>2,67%</td><td>130 000</td><td>2,15%</td></tr> <tr><td>Salariés</td><td>88 600</td><td>1,82%</td><td>88 600</td><td>1,47%</td></tr> <tr><td>ACE Management</td><td>1 384 564</td><td>28,44%</td><td>1 384 564</td><td>22,94%</td></tr> <tr><td>Omnes Capital</td><td>399 155</td><td>8,20%</td><td>399 155</td><td>6,61%</td></tr> <tr><td>Elaia Capital</td><td>950 003</td><td>19,52%</td><td>1 115 044</td><td>18,48%</td></tr> <tr><td>Go Capital</td><td>620 628</td><td>12,75%</td><td>739 461</td><td>12,25%</td></tr> <tr><td>Participations Besançon</td><td>243 819</td><td>5,01%</td><td>243 819</td><td>4,04%</td></tr> <tr><td>Pool GR</td><td>352 859</td><td>7,25%</td><td>390 359</td><td>6,47%</td></tr> <tr><td>Autres actionnaires</td><td>509 256</td><td>10,46%</td><td>542 589</td><td>8,99%</td></tr> <tr><td>Flottant</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>811 959</td><td>13,45%</td></tr> <tr><td>Total</td><td>4 868 046</td><td>100,00%</td><td>6 034 712</td><td>100,00%</td></tr> </tbody> </table> <p>Après l'Offre et après exercice intégral de la Clause d'Extension (bases non diluée et diluée) :</p> <table border="1" data-bbox="427 1420 1385 1704"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires (base non diluée)</th> <th colspan="2">Avant émission des actions nouvelles</th> <th colspan="2">Après Offre souscrite à 100 % + exercice intégrale de la Clause</th> </tr> <tr> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Membres du directoire</td><td>30 704</td><td>0,68%</td><td>30 704</td><td>0,53%</td></tr> <tr><td>Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>-</td><td>0,00%</td></tr> <tr><td>Salariés</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>-</td><td>0,00%</td></tr> <tr><td>ACE Management</td><td>1 384 564</td><td>30,83%</td><td>1 384 564</td><td>23,77%</td></tr> <tr><td>Omnes Capital</td><td>399 155</td><td>8,89%</td><td>399 155</td><td>6,85%</td></tr> <tr><td>Elaia Capital</td><td>950 003</td><td>21,15%</td><td>1 115 044</td><td>19,14%</td></tr> <tr><td>Go Capital</td><td>620 628</td><td>13,82%</td><td>739 461</td><td>12,70%</td></tr> <tr><td>Participations Besançon</td><td>243 819</td><td>5,43%</td><td>243 819</td><td>4,19%</td></tr> <tr><td>Pool Guy Rigaud</td><td>352 859</td><td>7,86%</td><td>390 359</td><td>6,70%</td></tr> <tr><td>Autres actionnaires</td><td>509 256</td><td>11,34%</td><td>542 589</td><td>9,32%</td></tr> <tr><td>Flottant</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>978 558</td><td>16,80%</td></tr> <tr><td>Total</td><td>4 490 988</td><td>100,00%</td><td>5 824 253</td><td>100,00%</td></tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="427 1727 1385 1980"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires (base diluée)</th> <th colspan="2">Avant émission des actions nouvelles</th> <th colspan="2">Après Offre souscrite à 100 % + exercice intégrale de la Clause</th> </tr> <tr> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> <th>Actions ordinaires</th> <th>Pourcentage du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Membres du directoire</td><td>189 162</td><td>3,89%</td><td>189 162</td><td>3,05%</td></tr> <tr><td>Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)</td><td>130 000</td><td>2,67%</td><td>130 000</td><td>2,10%</td></tr> <tr><td>Salariés</td><td>88 600</td><td>1,82%</td><td>88 600</td><td>1,43%</td></tr> <tr><td>ACE Management</td><td>1 384 564</td><td>28,44%</td><td>1 384 564</td><td>22,33%</td></tr> <tr><td>Omnes Capital</td><td>399 155</td><td>8,20%</td><td>399 155</td><td>6,44%</td></tr> <tr><td>Elaia Capital</td><td>950 003</td><td>19,52%</td><td>1 115 044</td><td>17,98%</td></tr> <tr><td>Go Capital</td><td>620 628</td><td>12,75%</td><td>739 461</td><td>11,92%</td></tr> <tr><td>Participations Besançon</td><td>243 819</td><td>5,01%</td><td>243 819</td><td>3,93%</td></tr> <tr><td>Pool GR</td><td>352 859</td><td>7,25%</td><td>390 359</td><td>6,29%</td></tr> <tr><td>Autres actionnaires</td><td>509 256</td><td>10,46%</td><td>542 589</td><td>8,75%</td></tr> <tr><td>Flottant</td><td>-</td><td>0,00%</td><td>978 558</td><td>15,78%</td></tr> <tr><td>Total</td><td>4 868 046</td><td>100,00%</td><td>6 201 311</td><td>100,00%</td></tr> </tbody> </table>	Actionnaires (base non diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 %		Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Membres du directoire	30 704	0,68%	30 704	0,54%	Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	-	0,00%	-	0,00%	Salariés	-	0,00%	-	0,00%	ACE Management	1 384 564	30,83%	1 384 564	24,47%	Omnes Capital	399 155	8,89%	399 155	7,06%	Elaia Capital	950 003	21,15%	1 115 044	19,71%	Go Capital	620 628	13,82%	739 461	13,07%	Participations Besançon	243 819	5,43%	243 819	4,31%	Pool Guy Rigaud	352 859	7,86%	390 359	6,90%	Autres actionnaires	509 256	11,34%	542 589	9,59%	Flottant	-	0,00%	811 959	14,35%	Total	4 490 988	100,00%	5 657 654	100,00%	Actionnaires (base diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 %		Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Membres du directoire	189 162	3,89%	189 162	3,13%	Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	130 000	2,67%	130 000	2,15%	Salariés	88 600	1,82%	88 600	1,47%	ACE Management	1 384 564	28,44%	1 384 564	22,94%	Omnes Capital	399 155	8,20%	399 155	6,61%	Elaia Capital	950 003	19,52%	1 115 044	18,48%	Go Capital	620 628	12,75%	739 461	12,25%	Participations Besançon	243 819	5,01%	243 819	4,04%	Pool GR	352 859	7,25%	390 359	6,47%	Autres actionnaires	509 256	10,46%	542 589	8,99%	Flottant	-	0,00%	811 959	13,45%	Total	4 868 046	100,00%	6 034 712	100,00%	Actionnaires (base non diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 % + exercice intégrale de la Clause		Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Membres du directoire	30 704	0,68%	30 704	0,53%	Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	-	0,00%	-	0,00%	Salariés	-	0,00%	-	0,00%	ACE Management	1 384 564	30,83%	1 384 564	23,77%	Omnes Capital	399 155	8,89%	399 155	6,85%	Elaia Capital	950 003	21,15%	1 115 044	19,14%	Go Capital	620 628	13,82%	739 461	12,70%	Participations Besançon	243 819	5,43%	243 819	4,19%	Pool Guy Rigaud	352 859	7,86%	390 359	6,70%	Autres actionnaires	509 256	11,34%	542 589	9,32%	Flottant	-	0,00%	978 558	16,80%	Total	4 490 988	100,00%	5 824 253	100,00%	Actionnaires (base diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 % + exercice intégrale de la Clause		Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Membres du directoire	189 162	3,89%	189 162	3,05%	Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	130 000	2,67%	130 000	2,10%	Salariés	88 600	1,82%	88 600	1,43%	ACE Management	1 384 564	28,44%	1 384 564	22,33%	Omnes Capital	399 155	8,20%	399 155	6,44%	Elaia Capital	950 003	19,52%	1 115 044	17,98%	Go Capital	620 628	12,75%	739 461	11,92%	Participations Besançon	243 819	5,01%	243 819	3,93%	Pool GR	352 859	7,25%	390 359	6,29%	Autres actionnaires	509 256	10,46%	542 589	8,75%	Flottant	-	0,00%	978 558	15,78%	Total	4 868 046	100,00%	6 201 311	100,00%
Actionnaires (base non diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 %																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du directoire	30 704	0,68%	30 704	0,54%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	-	0,00%	-	0,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Salariés	-	0,00%	-	0,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACE Management	1 384 564	30,83%	1 384 564	24,47%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Omnes Capital	399 155	8,89%	399 155	7,06%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Elaia Capital	950 003	21,15%	1 115 044	19,71%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Go Capital	620 628	13,82%	739 461	13,07%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Participations Besançon	243 819	5,43%	243 819	4,31%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Pool Guy Rigaud	352 859	7,86%	390 359	6,90%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Autres actionnaires	509 256	11,34%	542 589	9,59%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Flottant	-	0,00%	811 959	14,35%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total	4 490 988	100,00%	5 657 654	100,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Actionnaires (base diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 %																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du directoire	189 162	3,89%	189 162	3,13%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	130 000	2,67%	130 000	2,15%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Salariés	88 600	1,82%	88 600	1,47%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACE Management	1 384 564	28,44%	1 384 564	22,94%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Omnes Capital	399 155	8,20%	399 155	6,61%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Elaia Capital	950 003	19,52%	1 115 044	18,48%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Go Capital	620 628	12,75%	739 461	12,25%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Participations Besançon	243 819	5,01%	243 819	4,04%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Pool GR	352 859	7,25%	390 359	6,47%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Autres actionnaires	509 256	10,46%	542 589	8,99%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Flottant	-	0,00%	811 959	13,45%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total	4 868 046	100,00%	6 034 712	100,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Actionnaires (base non diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 % + exercice intégrale de la Clause																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du directoire	30 704	0,68%	30 704	0,53%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	-	0,00%	-	0,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Salariés	-	0,00%	-	0,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACE Management	1 384 564	30,83%	1 384 564	23,77%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Omnes Capital	399 155	8,89%	399 155	6,85%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Elaia Capital	950 003	21,15%	1 115 044	19,14%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Go Capital	620 628	13,82%	739 461	12,70%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Participations Besançon	243 819	5,43%	243 819	4,19%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Pool Guy Rigaud	352 859	7,86%	390 359	6,70%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Autres actionnaires	509 256	11,34%	542 589	9,32%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Flottant	-	0,00%	978 558	16,80%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total	4 490 988	100,00%	5 824 253	100,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Actionnaires (base diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 100 % + exercice intégrale de la Clause																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du directoire	189 162	3,89%	189 162	3,05%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	130 000	2,67%	130 000	2,10%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Salariés	88 600	1,82%	88 600	1,43%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACE Management	1 384 564	28,44%	1 384 564	22,33%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Omnes Capital	399 155	8,20%	399 155	6,44%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Elaia Capital	950 003	19,52%	1 115 044	17,98%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Go Capital	620 628	12,75%	739 461	11,92%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Participations Besançon	243 819	5,01%	243 819	3,93%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Pool GR	352 859	7,25%	390 359	6,29%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Autres actionnaires	509 256	10,46%	542 589	8,75%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Flottant	-	0,00%	978 558	15,78%																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total	4 868 046	100,00%	6 201 311	100,00%																																																																																																																																																																																																																																																																																	





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

En cas de limitation de l'Offre à 75 % (bases non diluée et diluée) :

Actionnaires (base non diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 75 %	
	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote
Membres du directoire	30 704	0,68%	30 704	0,57%
Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	-	0,00%	-	0,00%
Salariés	-	0,00%	-	0,00%
ACE Management	1 384 564	30,83%	1 384 564	25,80%
Omnes Capital	399 155	8,89%	399 155	7,44%
Elaia Capital	950 003	21,15%	1 115 044	20,78%
Go Capital	620 628	13,82%	739 461	13,78%
Participations Besançon	243 819	5,43%	243 819	4,54%
Pool Guy Rigaud	352 859	7,86%	390 359	7,27%
Autres actionnaires	509 256	11,34%	542 589	10,11%
Flottant	-	0,00%	520 293	9,70%
Total	4 490 988	100,00%	5 365 988	100,00%

Actionnaires (base diluée)	Avant émission des actions nouvelles		Après Offre souscrite à 75 %	
	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote	Actions ordinaires	Pourcentage du capital et des droits de vote
Membres du directoire	189 162	3,89%	189 162	3,29%
Membres du conseil de surveillance (Hors fonds et Guy Rigaud)	130 000	2,67%	130 000	2,26%
Salariés	88 600	1,82%	88 600	1,54%
ACE Management	1 384 564	28,44%	1 384 564	24,11%
Omnes Capital	399 155	8,20%	399 155	6,95%
Elaia Capital	950 003	19,52%	1 115 044	19,42%
Go Capital	620 628	12,75%	739 461	12,88%
Participations Besançon	243 819	5,01%	243 819	4,25%
Pool GR	352 859	7,25%	390 359	6,80%
Autres actionnaires	509 256	10,46%	542 589	9,45%
Flottant	-	0,00%	520 293	9,06%
Total	4 868 046	100,00%	5 743 046	100,00%

Incidence de l'Offre sur les capitaux propres de la Société

Sur la base (i) des capitaux propres au 30 juin 2020 s'élevant à 4 368 783 € euros (prime incluse) et (ii) du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Document d'Information, augmenté du nombre d'actions ordinaire à émettre au moment de l'Offre sur conversion des actions de préférence P1, soit un nombre d'actions total de 4.490.988 (sur la base du Prix de l'Offre, soit 6,00 euros par Action Nouvelle), les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre, s'établiraient comme suit :

Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	Base non diluée	Base diluée
Avant émission des Actions Nouvelles	0,97 €	1,11 €
Après émission de 1 166 666 actions nouvelles hors exercice de la clause d'extension	0,77 €	0,90 €
Après émission de 1 333 265 actions nouvelles en cas d'exercice de la totalité de la clause d'extension	0,75 €	0,87 €
Après émission de 875 000 actions nouvelles en cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%	0,81 €	0,94 €

Montant et pourcentage de la dilution résultant de l'émission d'actions nouvelles

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Document d'Information, l'effet dilutif de l'Offre pour les actionnaires de la Société s'établirait comme suit :

Participation de l'actionnaire en %	Base non diluée	Base diluée
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00%	1,00%
Après émission de 1 166 666 actions nouvelles hors exercice de la clause d'extension	0,79%	0,81%
Après émission de 1 333 265 actions nouvelles en cas d'exercice de la totalité de la clause d'extension	0,77%	0,79%
Après émission de 875 000 actions nouvelles en cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%	0,84%	0,85%





NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur	Sans objet
---	------------

